

Rapport d'essai



Louvain-la-Neuve, 08/09/2023

Ruchers Sans Frontière asbl

BAREEL Vincent rue des Marlières 8 4550 VILLERS LE TEMPLE

CARI ASBL
Bâtiment Boltzmann
Place Croix du Sud 1 bte L7.04.01
1348 Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

Tél.: +32 (0)10/47 34 16 Fax.: +32 (0)10/47 34 94 e-mail: info@cari.be http://www.cari.be

Informations transmises par l'apiculteur:

Vos références: Lot n°5

Lieu de production: Villers-le-Temple

Informations du laboratoire: Miel n° 2330827

Reçu au laboratoire le 03/08/2023

1. EXAMEN PHYSICO-CHIMIQUE

Méthodes analytiques adaptées du document : "Harmonised methods of the International Honey Commission" (2009)
Conformité : Directive européenne 2001/110/EC et AR relatif au miel du 19/03/2004, sauf pour l'humidité : APAQ-W et German guidelines for honey (Leitsätze) et pour l'IS : Honey quality and International Standards (1999) et German guidelines for honey (Leitsätze)

a) Essais accrédités selon la norme ISO 17025 : Résultats ± Incertitude élargie U (k=2)

● Humidité(%)	18,4 ± 0,3	Validations des résultats : CM	
		Mesuré par réfractométrie à 20°C Analysé le 08/08/2023	Seuil conseillé ≤ 18 % Norme légale ≤ 20 %
pH initial	4,20 ± 0,30	Mesuré par pHmétrie Analysé le 17/08/2023	
● Conductivité(mS/cm)	0,30 ± 0,03	Mesuré par conductimétrie à 20° Analysé le 11/08/2023	C Norme légale Miel de miellat ≥ 0,8
● Indice de saccharase (28,2 ± 3,4	Mesuré par spectrophotométrie "non détecté" : $IS \le 0,9$ "non quantifié": $0,9 < IS \le 2,1$ Analysé le $08/08/2023$	à 400 nm Seuil conseillé IS >10 et si IS< 10, ID/IS ≤ 2,5
● HMF(mg/kg)	1,2 ± 2,4	Méthode HPLC non détecté: HMF ≤ 0,3 non quantifié: 0,3 < HMF ≤ 1,0 Analysé le 14/08/2023	Norme légale HMF ≤ 40 miels tropicaux ≤ 80
O Indice diastasique (ID (uniquement mesuré si IS < 1		Méthode Phadebas "non détecté " : ID ≤ 0,26 "non quantifié" : 0,26 < ID ≤ 1,88	Norme légale ID > 8 ou miel d'agrumes ID >3 si HMF <15 mg/kg
	±	Lot de tablettes Phadebas :	

Le CARI considère comme conforme un produit dont la valeur de la caractéristique se trouve à l'intérieur de la zone de tolérance, et non conforme un produit dont la valeur de la caractéristique se trouve située en dehors de la zone de tolérance.

Sauf indication communiquée, pour la zone de tolérance le CARI applique la règle suivante :

moitié de l'incertitude élargie (U) calculée au moyen d'un facteur de couverture 2, qui donne un niveau de confiance d'environ 95%.

Laboratoire habilité par l'INAO pour les essais accrédités selon la norme ISO 17025

Les résultats ne sont représentatifs que de l'échantillon transmis au laboratoire. L'échantillonnage est de la responsabilité du demandeur. Seule la reproduction intégrale de ce rapport d'essai engage la responsabilité du CARI.

b) Essai non accrédité

Miel n° 2330827

Trisaccharides

Sucres (% matière	fraîche))
-------------------	----------	---

Monosaccharides

Chromatographie en phase gazeuse Analysé le 09/08/2023

Fructose	39,51 ± 3,32
Glucose	29,98 ± 2,14
Fructose/Glucose	1,32

Disaccharides

Disaccilations	Charace		
Maltose + indét.	4,13 ± 1,32	Raffinose	0,27 ± 0,12
Turanose + indét.	$1,06 \pm 0.64$	Erlose	$0,40 \pm 0,16$
Mélibiose et isomaltose	$0,43 \pm 0.38$	Mélézitose	$0,03 \pm 0,40$
Saccharose	0,16 ± 0,10	Maltotriose	$0,03 \pm 0,32$
Tréhalose	$0,00 \pm 0,10$	Panose	$0,19 \pm 0,59$
Gentiobiose	0,00	Isomaltotriose	$0,00 \pm 0,09$
Palatinose	0,00 ± 0,08		

2. Examen pollinique (non accrédité)

Acétolyse selon Erdtman G. 1969. Handbook of Palynology.

Munksgaard, Copenhagen, 486 p.

Analysé le 30/08/2023

Analyse pollinique

Moyenne Densité générale

Rubus fructicosus (Ronce) (44%) Pollens dominants

Pollens d'accompagnement

(de 10 à 40 %)

(<10%)

Brassicaceae (40%)

Aquifoliaceae type Houx, Centaurea (Centaurée), Hydrophyllaceae type Phacélie, Pollens isolés Pinaceae, Plantago lanceolata (Plantain), Poaceae, Ranunculaceae, Salix sp. (Saule),

Tricolporé, Fruitiers, Oleaceae, Castanea sativa (Châtaignier)

Pollens isolés significatifs

Elements figurés

Robinia pseudoacacia (Robinier), Trifolium repens (Trèfle blanc), Rosaceae type Aubépine

3. Examen organoleptique (non accrédité)

3.1. Présentation

Consistance de l'échantillon: Homogène Examen visuel **Fluide** à son entrée au laboratoire Couleur: Semi-fluide à sa sortie miel liquide (Pfund) Cristallisation **En Cours** 124 **Ocre Jaune** miel cristallisé (Pantone)

Sablage 3.2. Profil odorant et gustatif

<u>Légende</u> Contribution à l'intensité 1: mineure 2: de base, 3: dominante *Les notes "chimiques" ou "altérées" sont liées à la flore butinée par les abeilles, mais ne résultent en aucun cas d'une contamination

type d'odeurs **ODEURS** Chaud discrète Intensité Végétal

Fruité type d'arôme, évoquant **ARÔMES** Intensité moyenne Chaud ⇒ Caramélisés ⇒ Fruits frais ⇒ fruits rouges Fruité

Floral ⇒ Végétal sec et résiné 2

Végétal Épicé

Frais Chimique* Altéré*

SAVEURS ET SENSATIONS moyenne Intensité Sucrée 2 Acide Amère 2 Astringente Froid Piquante

ARÔMES, SENSATIONS EXOGÈNES

⇒ Néant

2 **Persistance**

Appellation - PROC.LAB.8/Rév.9 page 2/3

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS D'ESSAIS (non accréditée)

Nous avons interprété les résultats des essais réalisés sur votre miel, ce qui nous a permis de déterminer son origine et de vous conseiller pour sa conservation. Pour vous aider à comprendre vos résultats d'analyse, vous pouvez consulter notre site au lien suivant: http://www.cari.be/medias/actuapi/actuapi/31.pdf

Miel n° 2330827

Vos références: Lot n°5

Interprétation des résultats : CM

Informations techniques	Informations consommateurs	
Humidité : Miel légèrement humide HMF: Miel dont le HMF ne met pas en évidence de dégradation Enzymes : Miel riche en saccharase Commentaire : L'humidité de ce miel est un peu trop élevée. Nous vous conseillons de le conserver au frais afin d'éviter sa fermentation.	Type de miel : Ronces dominantes Origine botanique : Ronces, aubépine, trèfles, robinier faux-acacia Origine géographique : Villers-le-Temple Condition pour une conservation optimale à moins de 15°C	
0.7.00.0	Période de récolte: de printemps	
ODEURS Intensité ☒ chaud ☐ floral ☐ épicé ☐ chimique ☐ exogène ☒ fruité ☒ végétal ☐ frais ☐ altéré	Intensité des odeurs discrète	
ARÔMES Intensité		
 ☑ Chaud ⇒ caramélisés ☑ Fruité ⇒ fruits frais ⇒ fruits rouges ☐ Floral ☑ Végétal ⇒ végétal sec et résiné ☐ Épicé ☐ Frais ☐ Chimique* ☐ Altéré* * Les notes "chimiques" ou "altérées" sont liées à la flore butinée par les abeilles, mais ne résultent en aucun cas d'une contamination exogène 	Intensité des arômes moyenne Saveurs et arômes : Miel aux notes chaudes, végétales et fruitées	
SAVEURS ET SENSATIONS Intensité		
Sucrée	Intensité des saveurs et sensations moyenne L'échantillon analysé répond aux normes légales	
☐ Piquante		
ARÔMES, SENSATIONS EXOGÈNES	L'échantillon analysé NE REPOND PAS aux spécifications APAQ-W (humidité > 18%)	
⇒ Néant		
PERSISTANCE	Selon les critères de qualité du CARI, ce miel correspond à 1 étoile.	

Les résultats ne sont représentatifs que de l'échantillon transmis au laboratoire. L'échantillonnage est de la responsabilité du demandeur. Seule la reproduction intégrale de ce rapport d'essai engage la responsabilité du CARI.